



Stratégie énergétique du Québec : la CETAF accueille avec enthousiasme les mesures prévues pour la géothermie

Montréal, le 4 mai 2006 – La Corporation des entreprises en traitement de l'air et du froid (CETAF) qui regroupe quelque 300 entrepreneurs en climatisation, ventilation, chauffage et réfrigération se réjouit des mesures prévues en faveur de la géothermie dans la nouvelle stratégie énergétique présentée aujourd'hui par le gouvernement du Québec.

En effet, la stratégie énergétique du Québec prévoit la mise en place de mesures visant la promotion et le soutien à la géothermie, revendication que porte la CETAF depuis plus de deux ans. « La géothermie est une technologie qui permet de réaliser des économies d'énergie pouvant atteindre jusqu'à 70%. C'est une technologie qui représente sans contredit une voie d'avenir de choix en matière d'efficacité énergétique pour le Québec. Nous sommes ravis que le gouvernement ait décidé de soutenir cette industrie », a indiqué Mme France Sergerie, présidente de la CETAF.

Par ailleurs, la CETAF a tenu à offrir à l'Agence d'efficacité énergétique ainsi qu'à tous les partenaires concernés, tout son soutien et sa collaboration dans la conception et la mise en œuvre des programmes visant la géothermie qui découleront de cette stratégie.

Enfin, Mme Sergerie a tenu à rappeler que la formation des entrepreneurs qui sont appelés à installer des systèmes géothermiques est nécessaire afin de rencontrer les objectifs visés. La CETAF est actuellement la seule corporation québécoise à offrir à ses membres une formation en géothermie. En outre, sur son site Internet, elle offre aux consommateurs désireux d'installer de tels systèmes cinq conseils pratiques. Ces cinq conseils sont disponibles à l'adresse suivante : www.cetaf.qc.ca

- 30

Relations médias : Alain Labonté Communications
Bureau (514) 523 9922
Portable (514) 815 2128